Hôpitaux parisiens, la dette des pays étrangers atteint près de 120 M€ : l’Algérie en tête… (MàJ vidéo)

21/07/2015 à 14h15

21/07/15

JT – France 2 – 20/07/15

L’ardoise laissée par les patients non-résidents venus se faire soigner dans des hôpitaux parisiens est colossale. Elle tient de la tradition française qui consiste à traiter d’abord et présenter la facture ensuite. Dès septembre, Algériens, Américains ou Italiens devront s’acquitter des frais avant d’être hospitalisés. La Pitié-Salpétrière, Pompidou, Necker ou encore Cochin, ces quatre hôpitaux parisiens reçoivent de nombreux patients étrangers qui, durant des années, ont laissé derrière eux des notes impayées.

118,6 millions d’euros non payés
Les règles dans les hôpitaux de l’AP-HP viennent de changer car la dette est lourde : 118,6 millions d’euros en 2014. A l’hôpital Georges Pompidou, tous les patients étrangers payent désormais d’avance. En tête des mauvais payeurs, l’Algérie avec 31,6 millions d’euros, suivi par le Maroc, 11 millions, mais aussi les Etats-Unis, 5,7 millions d’euros non payés. Ces restrictions budgétaires ne concernent que les hospitalisations programmées, pas les urgences.

16/07/15

Près de 120 millions d’euros: c’est le montant de la dette accumulée par les pays étrangers, à la fin 2014, à l’égard de l’Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP), qui propose un plan d’action pour éviter ces excès, selon un document interne consulté jeudi par l’AFP.



Parmi les pays les plus redevables, l’Algérie arrive en tête, avec 31,6 millions d’euros, suivie du Maroc (11 millions), des Etats-Unis (5,7 millions), de la Belgique (4,9 millions), de la Tunisie (4,7 millions) et de l’Italie (4,1 millions).

(…) Le Figaro

Merci à **Top**